

LES BREVES

n°55

La cabane de Claire Jehl
a été élue le 28 juin,
elle sera construite à l'Inseli
lors de la Journée Citoyenne 2018.



Conseil municipal du 11 mai 2017

AFFAIRES FINANCIERES

Un prêt relais de 200 000.00 € a été contracté auprès du Crédit Mutuel dans l'attente du versement des aides qui contribueront à financer intégralement la Halle Place du Foyer et l'aire de jeux.

Comme chaque année le Conseil Municipal décide la mise à disposition gratuite du Foyer Saint-Georges pour les Animations d'été organisées par la Communauté des Communes selon le planning suivant :

Du 10 au 13 juillet de 10h à 11h30	Eveil Judo
Du 17 au 20 juillet de 10h à 11h15	Baby Gym
Le 21 juillet de 9h30 à 16h30	Cuisine

Le Conseil Municipal accorde la location du foyer le 26 mai au tarif de 110.00 € pour l'organisation de la **réunion publique du parti Unser Land dans le cadre des élections législatives.**

L'association **Sundgauer KLIKA** a transmis à la Commune le Procès-verbal de son assemblée générale constitutive en vue du versement de la subvention dédiée à chaque association..

AFFAIRES GENERALES

Le mandat des délégués au Bureau de l'**Association Foncière**, d'une durée de six ans, est arrivé à son terme. Pour renouveler ce Bureau le Conseil Municipal propose les personnes suivantes :

Délégués titulaires :	M. Joseph MISSLIN ;
	M. Roger OTT ;
	M. Jean-Louis RUCKLIN ;
Délégués suppléants :	M. Thierry RICHART ;
	M. Jean-Pierre GESSER.

Monsieur Thomas ZUNDEL, l'organisateur de la **Foire aux foins** a transmis le dossier de sécurité à la Sous-préfecture. Pour simplifier les procédures, Monsieur le Maire propose qu'à l'avenir le dossier de sécurité soit instruit par la Mairie.

AFFAIRES FORESTIERES

La balade du 7 mai organisée par Caroline Radoch et Gérard Vetter a connu un franc succès. Une 60 taine de durmenachois sont partis à la (re)découverte de leur patrimoine forestier, patrimoine exceptionnel qui a par ailleurs fait l'objet d'un dossier dans le **numéro 72 de Saisons d'Alsace.**

Cet article rédigé par Eric Ausilio, Directeur de la Maison de la Nature du Sundgau et Sabine Drexler présente une synthèse des données historiques en possession de la commune ainsi que les témoignages de plusieurs habitants.

AFFAIRES D'URBANISME

Les éléments de l'**aire de jeux** ont été mis en place, l'engazonnement se fera très prochainement. Une clôture provisoire sera installée le long de l'III en attendant que le remblai se tasse, l'entreprise mettra en place un panneau précisant les heures d'ouverture de 9h à 22h. Deux aides de 5 000€ ont été attribuées par le Député Jean-Luc Reitzer sur sa réserve parlementaire et par la Conseillère départementale Sabine Drexler sur son fonds cantonal.

Pour finaliser la demande de subvention relative à la **halle place du foyer** auprès du Fonds Européen Agricole pour le développement rural, un calendrier prévisionnel d'animation de la Halle a été demandé. Le projet a été présenté aux Commissions thématiques du GAL Sundgau 3F par Mme Sabine DREXLER et Monsieur le Maire.

Les inscriptions pour la **Journée citoyenne** parviennent en mairie et des réunions régulières réunissent les différents référents en vue de la journée du 27 mai.

La **propriété de Monsieur Joseph NIEFERGOLD** sise au 20, rue de l'III pourrait être mise en vente suite au décès de Madame Marguerite MULLER. Considérant qu'il y aurait là la possibilité d'aménager le carrefour pour donner une meilleure visibilité ainsi qu'un meilleur accès aux véhicules venant de la rue de l'Eglise et de désengorger la Rue de l'III avec la création de nouveaux parkings, le Conseil Municipal envisage en cas de vente, de préempter partiellement ou en totalité la propriété

AFFAIRES DE PERSONNEL

Le Conseil Municipal décide la Mise en place de l'**Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et la Mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (CIA)** lié à l'engagement professionnel du personnel communal et à sa manière de servir.

AFFAIRES SCOLAIRES

Madame Sabine DREXLER communique au Conseil municipal le compte rendu de la réunion du 30 mars 2017, concernant la **Construction d'une nouvelle école élémentaire** : Les représentants du SIAS et des communes du RPI, un représentant de L'ADHAUR ainsi que le Directeur de l'école Monsieur Froehly se sont réunis le mardi 04 avril à la Mairie de DURMENACH. Un avant-projet sommaire est en cours d'élaboration par l'ADHAUR.

La Maison des aides-maternelles de Roppentzwiller n'accueillera plus que les élèves de petite section pour le repas de midi. Le directeur prendra sa retraite à la fin de l'année scolaire, pour le moment on ne connaît pas encore le nom de son successeur.

Les élèves continuent à venir trop tôt à l'arrêt de bus et pour certains se mettent en danger. Une information aux parents pour les comportements dangereux ou inappropriés sera faite par le SIAS.

Conseil municipal du 21 juin 2017

AFFAIRES SCOLAIRES

Considérant qu'il est de l'intérêt de l'enfant de conserver le mercredi vacant afin de maintenir une coupure dans la semaine et de l'intérêt de la commune de limiter les coûts liés aux de transport scolaire, le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à la répartition des heures de cours en école maternelle et élémentaire sur l'ensemble du RPI Bouxwiller-Durmenach-Roppentzwiller-Werentzhouse sur huit demi-journées (soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi) à partir de la rentrée 2017-2018.

Une fiche « éclairage rue de l'III » ainsi qu'une fiche « Baie vitrée de la façade de l'atelier communal » ont été élaborées et transmises au PETR en vue d'une demande de subvention dans le cadre de la transition énergétique. Des demandes seront également déposées pour l'isolation des combles de l'Eglise et de l'ancienne école élémentaire.

AFFAIRES GENERALES

Journée Citoyenne : l'édition 2017 a été une belle réussite en dépit du fait qu'elle se soit tenue lors du Pont de l'Ascension, un chaleureux merci à tous les participants. Le 28 juin, la commune organisera une élection en vue de choisir la cabane qui sera construite en 2018. Les électeurs seront les durmenachois entre 6 et 14 ans (voir l'article ci-dessous).

Labellisation de la forêt des mélèzes : Le 29 juin une délégation de l'association A.R.B.R.E.S. visitera la forêt du Kuhwald auquel elle attribuera le label « Ensemble Arboré Remarquable ». Les conseillers municipaux et le personnel communal sont mobilisés aux côtés des bénévoles et en particulier de Robert Niefergold et Ernest Roemer pour organiser cette journée.

Don d'une parcelle forestière : M. Claude BLUMBERGER propose que la commune devienne propriétaire d'une parcelle forestière d'une contenance de 49 ares située le long de la route départementale 432. Monsieur le Maire se rapprochera de Monsieur Blumberger pour évoquer les modalités de cette cession.

Mise à disposition du Foyer Saint-Georges.

L'Association O2 Fitness demande une extension de leur réservation aux lundis et jeudis de 20 H à 21 H, ainsi que la possibilité de reconduction tacite de cette réservation.

DURMENACH

Bientôt une cabane dans les bois

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la Journée citoyenne du 26 mai 2018 : une cabane sera construite en forêt, à l'Insele, un lieu où des générations de Durmenachois ont passé leur enfance. Les enfants ont dessiné leurs idées et un vote a été organisé pour choisir entre 20 propositions.

Luc Stemmelin

Comme les grands, les enfants de Durmenach sont passés au bureau de vote pour choisir entre 20 propositions de cabanes. « C'est sur une idée d'Evelyne Jost que nous réalisons cette action citoyenne. Elle a animé un groupe de jeunes lors de la dernière Journée citoyenne et l'idée lui est venue de construire une cabane dans un lieu emblématique du village. Les enfants ont dessiné leurs idées et nous organisons le vote pour désigner celle qui sera retenue. Une carte d'électeur nominative a été réalisée pour chaque enfant. Le maire et le conseil municipal s'engagent à la construire lors de l'édition 2018 de la Journée citoyenne, en espérant quand même que le résultat du vote ne soit pas une cabane dans les nuages », explique et s'amuse Sabine Drexler, adjointe au maire.

Si le vote a quelque peu été boycotté par les moins jeunes des 6/14 ans, ils étaient quand même plus d'une trentaine à se presser en mairie, accompagnés de leurs parents.

Trente-trois votants

Le maire Dominique Springinsfeld a expliqué les modalités de vote, choix des bulletins, passage dans l'isoloir, à l'urne, signature pour affirmer la réalisation de son devoir citoyen et le dépouillement dans les règles de l'art. L'ambiance était moins feutrée que lors des dernières élections, néanmoins tous ont fait leur devoir et le choix du dessin a été accueilli avec joie. « J'ai déjà fait mon choix. Je suis contente de participer à ce vote, c'est une bonne idée et j'aime aller jouer à cet endroit », raconte Brunehilde, 10 ans, un peu anxieuse à l'idée de pas-



Les enfants et Evelyne Jost présentent la cabane choisie avant de partager un goûter bien mérité dans la salle de réunion de la mairie.

Photos L'Alsace/L.S.



Installée à côté d'une Marianne ceinte d'une écharpe tricolore, l'urne recueille les choix des enfants qui se familiarisent avec tous les symboles de la République.

Photo L'Alsace

ser dans l'isoloir. Noah, 10 ans, n'a pas fait de dessin. « J'hésite entre deux, j'aimerais participer à la construction et aussi donner mon avis sur d'autres choses dans le village. » En voilà un qui a compris le sens de la démarche démocratique. Quant à Pharell, 8 ans, il a pris sa décision dans l'isoloir, « c'est une très bonne idée, je n'arrivais pas à choisir, ça fait bizarre ».

82 inscrits, 33 votants et autant d'exprimés, il y a des similitudes avec le monde des adultes. Avec 13 votes, le dessin numéro 2 est élu et le choix fait le bonheur de tous, ce qui dénote cette fois avec les aînés. Et la cabane n'est pas dans les nuages, mais presque !



Chaque jeune électeur a le choix entre 20 propositions de cabanes. L'organisation du vote permet au maire Dominique Springinsfeld d'expliquer l'importance de la participation démocratique.

Photo L'Alsace

ÉCHOS



La cravate en bois de mélèze de Durmenach portée par Robert Niefergold a suscité un bel engouement auprès des visiteurs.



Place des mélèzes à 436 m d'altitude : le peuplement sundgauvien se plaît à une altitude plus basse que celle où il s'épanouit habituellement.



Christophe Fournier, de Mertzzen, ami de Robert Niefergold, a offert un cadeau surprise en bois de mélèze local à tous les participants, bois, prélevé sur un arbre mort en 1993.



Michel Habig admire les bonsaïs élevés par Remy Brun à partir de deux mélèzes prélevés dans le Kuhwald en 1993 avec l'autorisation de l'ONF. Ils mesuraient alors 1 m de haut.



Devant le chêne pédonculé protégé depuis 2004. PHOTOS DNA

DURMENACH Labellisation d'un « ensemble arboré remarquable »

Émotion et fierté

« Émotion » et « fierté » : ce sont les deux premiers mots qui sont venus à la bouche du président de l'association nationale A.R.B.R.E.S. et qui résumaient parfaitement l'état d'esprit qui régnait jeudi matin dans la forêt de mélèzes de Durmenach. Celle-ci fait désormais l'objet d'une gestion particulière.



Dévoilement de la plaque de labellisation sur la place des mélèzes, à 436 mètres d'altitude, avec Georges Fetermann, président de l'association ARBRES (2e à p. de la gauche). PHOTOS DNA

« **V**otre accueil est aussi remarquable que vos arbres. Si vous avez voulu nous étonner, c'est réussi, si vous avez voulu nous faire plaisir, aussi », s'est exclamé Georges Fetermann, président de l'association A.R.B.R.E.S. (pour Arbres remarquables : bilan, recherches, études, sauvegarde), à l'issue de la promenade organisée par les élus de Durmenach dans la forêt du Kuhwald, un ancien pâturage planté de mélèzes à la fin du XVIII^e siècle par le baron Reutner de Weyl. Celui-ci les avait ramenés du Vorarlberg (Autriche), on en dénombrait encore 381 en 1923 et plus qu'une soixantaine aujourd'hui plus quelques autres qui ont poussé suite à la régénération naturelle. Un grand nombre est tombé sous les coups des hommes mais aussi de la tempête Lothar.

« C'est une fierté pour notre association d'être partie prenante de votre initiative, de pouvoir apporter une aide à votre démarche de sauvegarde en vous décer-

nant ce label qui ne reste pas purement honorifique », a ajouté le président, qui était accompagné d'une délégation d'une quarantaine de personnes venues d'Ile-de-France.

À leur arrivée dans la forêt, les enfants en costumes traditionnels ont connu un très vif succès mais ce fut aussi le cas des mélèzes, ces résineux dont le plus impressionnant domine les lieux à 40 mètres de hauteur et dont on peut surtout voir l'écorce écaillée et deviner au loin là-haut les aiguilles très douces poussant en touffes. Les visiteurs ont apprécié que la commune ait décoré ses mélèzes de rubans tricolores et de drapeaux. « C'est vraiment leur faire honneur ! », s'est exclamé l'un d'en-

tre eux, bluffé.

Les élus durmenachois, avec à leur tête Dominique Springinsfeld, maire, et Sabine Drexler, adjointe, qui a joué un « rôle moteur » dans le processus de protection des richesses du Kuhwald, ont guidé leurs visiteurs avec l'aide de Robert Niefergold, correspondant local de l'association ARBRES.

Véritablement passionné, ce dernier a présenté le « grand mélèze » vieux de 233 ans, d'une circonférence de 3,90 m, d'un diamètre de 1,14 m mais aussi ses nombreux congénères ainsi que d'autres arbres remarquables, tel ce chêne pédonculé de 4,50 m de circonférence, protégé par arrêté municipal depuis 2004 à sa demande, arbre qu'il



Les visiteurs de la région parisienne ont dégainé smartphones, tablettes et appareils photos pour immortaliser les mélèzes.

avait même proposé d'acheter sur pied lorsqu'il avait été question de le couper ! Dans son discours, le maire a remercié son conseil de l'avoir suivi sur ce projet de classement d'une soixantaine d'hectares de la forêt « ce qui n'est pas évident dans un contexte de ressources en baisse pour les communes ». Les défenseurs des beaux arbres ont ensuite été conviés à un pique-nique dans la forêt. ■

NOËLLE BLIND-GANDER

LA DATE

29 juin

Un jour doublement mémorable pour la commune qui devint officiellement propriétaire de la forêt du Kuhwald à cette date en 1825 (à l'issue d'un procès). C'est aussi le 29 juin que la forêt a été labellisée et « sanctuarisée ».

Faire revenir les myrtilles

L'histoire riche en péripéties des mélèzes de Durmenach a montré que par le passé, il y a toujours eu des habitants pour essayer de les sauver à un moment critique. Désormais, leur caractère précieux non pour ce qu'ils pourraient rapporter financièrement mais pour ce qu'ils représentent comme richesse naturelle, est officiellement reconnu.

« Pour sauvegarder ses mélèzes, la commune a entamé des démarches auprès du Conseil départemental et la forêt du Kuhwald sera classée en espace naturel sensible dans le courant de l'année. Dans le même temps,

grâce aux efforts de Robert Niefergold, les mélèzes labellisés pourront poursuivre paisiblement leur vieillesse, sans crainte du vacarme des tronçonneuses », a expliqué Sabine Drexler, en présence de Michel Habig et Remy With, vice-présidents du Conseil départemental, ainsi que Georges Walter, directeur du service « environnement ». L'un des objectifs de cette gestion forestière « écologiquement responsable », selon les mots du Département qui y réalise actuellement un inventaire de la faune et de la flore, est d'y faire revenir en grand nombre les myrtilles. La forêt de mélèzes, de pins sylvestres et de chênes, présente un sol acide favorable aux myrtilliers. Mais actuellement,



Robert Niefergold a présenté Henri Evrard (avec la canne) dont le père Georges avait créé une pépinière en 1952 (fermée en 1983) qui produisit plusieurs milliers de plants de mélèzes, dont la qualité des greffons et des semences avait été reconnue par l'ONF.

ceux-ci, toujours présents, n'ont plus beaucoup de lumière et il faut prévoir un éclaircissement de la forêt.

Le Kuhwald abrite aussi une station apicole d'élevage de reines qu'a présentée son président, Joseph Misslin.



Les enfants en costumes traditionnels ont accueilli la délégation.

LE MOT

Yellowstone

« C'est le Yellowstone sundgauvien, voilà, ça nous suffit ! », s'est exclamé Robert Niefergold, faisant tout simplement référence au plus ancien parc naturel du monde situé aux États-Unis et considéré comme le plus beau qui soit.



Les myrtilliers ont besoin de plus de lumière pour produire des fruits. PHOTOS DNA



Joseph Misslin, président du Cercle apicole (qui fête ses 25 ans demain) a présenté ses ruches aux visiteurs.